

## DECISION

N° 037/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 27 SEPT 2025  
 Portant Adjudication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en Procédure  
 d'Urgence N°0003-25/AONR-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2025 du 24 juillet 2025  
 relatif aux travaux d'aménagement du Cabinet du Ministre du Commerce.

*LE MINISTRE DU COMMERCE,*

- Vu la Constitution ;  
 Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;  
 Vu la loi N°24/013 du 23 décembre 2024 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
 Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;  
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;  
 Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
 Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;  
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
 Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;  
 Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Paie Générale et des Paieries Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;  
 Vu la Décision N°000116/CAB/MINMAP/ du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Départements ministériels ;  
 Vu la Décision N°00000241/D/MINFI du 12 novembre 2020 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;  
 Vu la Décision N°0148/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 13 mai 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;  
 Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;  
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRe	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0003-25/AONR-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2025 DU 24 JUILLET 2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE	MUTODIOSA GROUP SARL	29 999 961	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

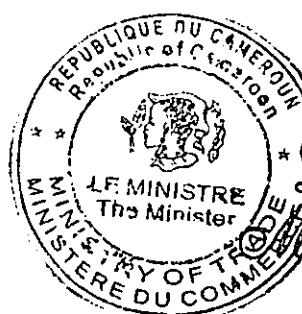
Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 27 SEPT 2025

LE MINISTRE DU COMMERCE

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Intéressé
- Chrono/ Archives



*Luc Magloire  
Appanga Atangana*